



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT de la SAONE ET LOIRE
COMMUNE DE MOREY
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 13 JUIN 2022

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil : 11
- En exercice : 09
- Présents : 08
- Pris part à la délibération : 09

L'an deux mil vingt-deux, le treize juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Abdoukader ATTEYE, maire de la commune.

Date de la Convocation : 02/06/2022

Date d'affichage : 02/06/2022

Secrétaire de séance :
Frédéric BAUDIN

Présents : M. Abdoukader ATTEYE, M. Bernard BALMONT, M Frédéric BAUDIN, M. M. Paul BERNARD, M. Quentin DROMARD, Mme Eliane GUILLOT, Mme Nathalie LETANG, Mme Sylvie SEGAUD.

Excusé : M Jean-Jacques GUINOT donnant pouvoir à M. Bernard BALMONT.

Désignation du Secrétaire de séance :

M Frédéric BAUDIN

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité par les membres présents : 09 pour, 0 contre, 0 abstention

Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Le compte rendu du Conseil Municipal du 9 mai 2022 est approuvé à l'unanimité.

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité par les membres présents : 09 pour, 0 contre, 0 abstention

Ajout à l'ordre du jour :

- Désignation d'un suppléant du régisseur Quentin Dromard

I/ Organisation du 14 juillet :

- La Sté mandatée pour la location installera le chapiteau le 13 juillet et le retirera le 15 juillet pour un budget inférieur à 400 € (perte de 50 places assises par rapport au barnum de la commune)
- Le feu d'artifice est commandé.
- Buvette : liste des boissons proposées à la consommation (à commander) : vins blancs, rouges, rosés, crémants ; eau, bière à la tireuse, boissons gazeuses en canettes ;
- Des verres plastiques réutilisables, déjà commandés, seront proposés à la vente à 2 € pièce avec une nouvelle sérigraphie reprenant le logo de la commune.

- Le repas (d'un montant de 20 €) sera servi à l'assiette à table, (4 assiettes au total par personne), 2 pichets de rosé posés sur chaque table de 8 personnes et bouteilles d'eau.
- Menu : Discussion sur le menu pour ajouter des légumes à la proposition ; la décision finale :
 - Entrée : pâté en croute, rosette, macédoine
 - Plat : – jambon ou agneau (à la broche) – pommes de terre–
 - Fromage : fromage blanc à la crème
 - Dessert : tarte aux fruits.
 - Café
- Menu enfant (de moins de 12 ans) à 5 € : sandwich, chips, glace, canette et bonbons
- Tables recouvertes de nappes papier bleu, blanc et rouge, « vrais » couverts de la salle des fêtes.
- Animation musicale par DJ, en attente de devis
- Sécurité et Gestion de la circulation : la « route des lapins » sera fermée entre Fangey le Haut et la départementale du bourg. L'itinéraire sera indiqué par information sur Facebook et Panneau Pocket
- Le parking sera celui de la salle des fêtes.
- Les bénévoles : des bénévoles se sont fait connaitre ; la réunion d'information aura lieu à la salle de fêtes le 17 juin à 18h30
- Une information (flyer) sera distribuée aux habitants, avec une date limite d'inscription fixée au lundi 4 juillet.
- Une réunion préparatoire est programmée au 5 juillet à 19h afin de finaliser l'organisation : Répartition des tâches

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité par les membres présents : 09 pour, 0 contre, 0 abstention

II / Situation du terrain Peinado

- Le mobile-home n'est plus sur le terrain, l
- M Peinado doit adresser un courrier à M Le Maire précisant avoir remis son terrain en état conforme
- Après réception du courrier et vérification par le Maire et son 1^{er} adjoint, M. le maire relaiera l'information auprès de tous les acteurs concernés par le transfert de propriété (gendarmerie, police de l'environnement, procureur de la république, notaire).
- La pose de buses pour le franchissement du fossé entre route et terrain est programmée.

Vote à main levée

- **Adopté à l'unanimité par les membres présents : 09 pour, 0 contre, 0 abstention**

VII / Points ajoutés à l'ordre du jour :

Désignation de l'adjoint au régisseur, Quentin Dromard, pour les fêtes organisées par la commune :
Nathalie Létang accepte cette mission.

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité par les membres présents : 09 pour, 0 contre, 0 abstention

Informations données par le Maire :

Lecture d'un courrier adressé par Mme Daumas et M Beurtschel au sujet de l'entretien du chemin d'accès à leur domicile, dit chemin du moulin Pintot

Questions diverses

- Comment éviter la présence des guêpes dans les containers à déchets et à verre ?
- Le poids des battants qui ferment les trappes des containers (plastique et papier) est excessif (risque de blessure)
- Le 1^{er} adjoint a constaté la présence d'un dépôt de déchets sur un terrain privé
- Contact sera pris auprès des acteurs spécialisés pour mettre en place une information sur les dangers liés à la consommation d'alcool ou de stupéfiants, en particulier lors d'évènements festifs.

Séance levée à 21 h 00

Le prochain conseil municipal est prévu le lundi 18 juillet à 19h